

*Déclarations de ministres*

Si le gouvernement souhaite que les fonctionnaires collaborent pour effectuer ces coupures, il a amplement les moyens—et cela a été prouvé—de leur assurer la sécurité d'emploi qu'ils réclament. Les 700 personnes qui, selon le président du Conseil du Trésor, seront mises en disponibilité représentent 0.3 p. 100 de l'effectif de la Fonction publique. Si on avait réduit de 0.3 p. 100 les ententes salariales conclues avec les syndicats—et je suis certain que ceux-ci auraient accepté—il aurait été possible de conserver les emplois de ces 700 personnes qui auront de la difficulté à trouver un nouvel emploi. Il n'y a pas seulement la région d'Ottawa de touchée, mais l'ensemble du pays. Si le gouvernement peut procéder à des compressions de 500 millions de dollars comme il l'a annoncé hier, il aurait sûrement pu trouver l'argent nécessaire pour conserver ces 700 postes et les réductions d'effectifs dans la Fonction publique auraient pu être réalisées par les départs naturels, sans compressions particulières.

Le gouvernement a voulu prouver aux financiers qu'il pouvait être dur, qu'il pouvait être inflexible, comme cela se passait en 1890 ou dans les années 20. Voilà ce qu'il a voulu prouver.

[Français]

C'est cela que le gouvernement a tenté de faire. Il voulait démontrer au secteur financier que le gouvernement était dur, qu'on était capable de mettre à pied les secrétaires, les commis, les messagers, les dames et d'autres gens qui sont maintenant mis à pied à cause de la politique du gouvernement. C'est simplement pour démontrer que vous êtes durs et non pas parce que c'est nécessaire en termes de politique budgétaire ou bien en termes de politique fiscale.

[Traduction]

Je demande comment la Fonction publique pourra travailler efficacement avec ces politiques du président du Conseil du Trésor. Les gens ne seront pas disposés à collaborer s'ils craignent, ce faisant, de mettre en péril leurs propres emplois. Le gouvernement n'a pas renoncé à la politique archaïque et désuète de décider arbitrairement que tel ou tel fonctionnaire restera ou partira, sans se soucier du mérite. Ainsi, le gouvernement met à pied des fonctionnaires qui l'ont bien servi depuis 20 ans, alors que dans le même bureau, il en gardera d'autres qui ne sont là que depuis cinq ans. De toute évidence, c'est injuste, ingrat, déraisonnable et mal avisé.

**M. de Cotret:** Et faux.

**M. Cassidy:** Je tiens à formuler quelques propositions précises. En premier lieu, le sous-secrétaire nous a dit aujourd'hui que la coupe de 500 millions de dollars n'entraînerait pas de nouvelles mises à pied de fonctionnaires. Je soutiens au contraire que cette coupe de 500 millions de dollars pourrait entraîner la mise à pied de 10,000 fonctionnaires. Il doit sûrement exister une meilleure méthode de contrôle que celle annoncée jusqu'à maintenant. J'invite fortement le président du Conseil du Trésor à soumettre cette coupe de 500 millions de dollars aux comités permanents de la Chambre des communes qui, en vertu du nouveau règlement entré en vigueur lorsque nous sommes revenus de vacances au début de cette

semaine, sont chargés de surveiller les dépenses des ministères. Je fais cette suggestion au président du Conseil du Trésor dans un esprit tout à fait constructif.

Par ailleurs, nous savons maintenant que le gouvernement entend abolir 6,151 emplois, soit 1,000 à la Défense nationale, 623 aux Transports, 549 aux Travaux publics, 455 aux Approvisionnements et Services, 393 à la Santé nationale et au Bien-être social, 376 à l'Agriculture, 374 aux Affaires indiennes, 296 à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources, et ainsi de suite. Enfin, nous en avons la liste. Nous avons besoin d'un instrument de contrôle pour vérifier que le gouvernement ne procède pas à ces mises à pied de façon injuste comme tout semble l'indiquer à l'heure actuelle. Si ces mises à pied sont nécessaires, j'insiste pour que le président du Conseil du Trésor fasse en sorte, au nom du gouvernement, que les comités permanents de chaque ministère surveillent cette démarche, au lieu de laisser les gestionnaires de la Fonction publique procéder d'une façon injuste et arbitraire, alors que nous savons que ceux-ci obtiendront des primes de productivité d'autant plus élevées qu'ils se seront montrés plus efficaces et plus inflexibles en opérant ces compressions.

\* \* \*

[Français]

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

#### PRÉSENTATION DU 1<sup>ER</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DU MULTICULTURALISME

**M. Vincent Della Noce (Duvernay):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du Comité permanent du multiculturalisme.

#### PRÉSENTATION DU 20<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

**M. Scott Fennell (Ontario):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingtième rapport du Comité de sélection, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.]

\* \* \*

● (1150)

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### LE PROJET D'EXPLOITATION D'UN PARC DE LA CCN

**M. Barry Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le Président, j'ai de nouveau le devoir de présenter encore une autre pétition de la part de 48 résidents de ma circonscription qui n'habitent pas dans les environs immédiats du Mile Circle, mais qui ne s'opposent pas moins au projet de la Commission de la Capitale nationale de transformer ce parc en un quartier d'ambassade.